

## Public concerné

Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire en Puériculture

## Prérequis

- Expérience dans le soin et l'accompagnement des enfants
- Recevabilité du livret 1

## Durée formation

3,5 jours (24H)

## Lieux

Inter-établissement : Colmar  
Nous consulter pour nos autres sites de formation

## Tarifs

Inter-établissement :  
1 200€ par participant  
(repas en sus 8,50€ / participant)

## Délais d'accès

Variable et inférieur à 2 mois

## Modalités d'accès

Signature de la convention de formation

## Intervenant

Cadre de santé

## Contact

03 89 21 22 55  
institut-formation.continue  
@diaconat-mulhouse.fr

Référent handicap  
03 89 21 22 50

# VAE Auxiliaire de Puériculture : Accompagnement 24H (livret 2)

## Objectifs

- Accompagner le candidat au DEAP par la VAE dans la rédaction du livret de présentation des acquis
- Préparer le candidat à l'argumentation orale de son expérience
- Identifier les étapes et l'enjeu de la démarche VAE dans le cadre de son projet de validation du DEAP
- Repérer, analyser et valoriser ses expériences significatives en lien avec le référentiel d'activités du DEAP
- Identifier les compétences acquises à l'occasion des pratiques professionnelles d'aide et soins aux personnes, en lien avec le référentiel de compétences
- Préciser et ordonner sa pensée et ses écrits
- Développer et mettre en œuvre ses capacités d'expression écrite pour la rédaction et la présentation du dossier VAE
- Se préparer à soutenir oralement son dossier en valorisant ses compétences lors de l'entretien devant le jury

## Contenu

### Jour 1

Présentation générale et opérationnelle de la démarche VAE, étude du référentiel d'activités et de compétences du DEAP

### Jour 2

Travail sur la rédaction du livret 2. Repérage des activités et des compétences acquises, formalisation de ces éléments, choix des situations significatives

### Jour 3

Approche individualisée, en interactivité avec le groupe

### Jour 4

Préparation à l'épreuve orale – Cette séance consacrée à l'oral s'appuie sur une mise en situation des stagiaires et une analyse de l'entretien

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Mises en situation (entretiens et évaluation selon les critères des jurys)
- Un travail de réflexion et de rédaction sera réalisé par chaque stagiaire entre les séances

## Modalités d'évaluation

Évaluation écrite des acquis de la formation, bilan oral et questionnaire individuel de la formation.